



HAL
open science

Libye : les défis de l'après-Kadhafi

Jean-Pierre Filiu

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Filiu. Libye : les défis de l'après-Kadhafi. Politique internationale, Politique internationale, 2011, pp.253 - 272. hal-03461405

HAL Id: hal-03461405

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03461405>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

POLITIQUE INTERNATIONALE N° 133 - AUTOMNE 2011

LIBYE : LES DEFIS DE L'APRES-KADHAFI

Article de Jean-Pierre FILIU

Mouammar Kadhafi n'aura pas fêté au pouvoir le 42^e anniversaire de son coup d'État du 1^{er} septembre 1969. Cette date - le « Fateh » selon la terminologie du régime - donnait lieu en Libye à une surenchère dans le culte de la personnalité du « Guide de la Révolution ». Mais, ce 1^{er} septembre 2011, Tripoli et Benghazi, Misrata et Nalout l'auront vécu débarrassées du dictateur, mêlant la célébration de la liberté retrouvée aux réjouissances de la fin du Ramadan. Ce même 1^{er} septembre 2011, Paris accueillait, sous la co-présidence de Nicolas Sarkozy et de David Cameron, une « conférence internationale de soutien à la Libye nouvelle » à laquelle participaient 63 délégations de haut niveau, ainsi que le secrétaire général de l'ONU et le président du Conseil national de transition (CNT), Moustafa Abdeljalil.

À l'issue de cette rencontre, les délégations se sont déclarées « convaincues que le peuple libyen et ses autorités parviendront à relever les immenses défis qui les attendent » et ont fait part de leur « volonté de se tenir à leurs côtés pour les aider à les relever » (1). Cet engagement international en faveur de la « Libye nouvelle » s'affirmait quelques jours seulement après la chute de Tripoli aux mains de l'insurrection. Avant même la mort du tyran renversé, le 20 octobre, l'ère Kadhafi était déjà close : sa famille et ses partisans étaient dispersés ou exilés ; l'ONU, la Ligue arabe et l'Union africaine avaient toutes offert le siège libyen au CNT.

Mais cette « Libye nouvelle » doit, pour s'affirmer, solder l'héritage calamiteux de quatre décennies d'arbitraire et de pillage - un héritage aggravé par six mois d'un conflit impitoyable et destructeur. Les atouts de cette Libye libérée sont considérables. Ce sont ces atouts qui ont porté l'élan révolutionnaire, malgré un rapport de forces écrasant en faveur du despote et de ses séides. À l'heure où l'Histoire s'écrit sous nos yeux, il n'est pas inutile de revenir sur ce passé récent pour mieux comprendre les tendances actuellement à l'oeuvre dans la « République libyenne » (elle a officiellement pris la place de la funeste « Jamahiriya », la « massocratie » taillée à la mesure de Kadhafi et de son addiction au pouvoir absolu) (2).

Une révolution contrainte de se militariser

La fuite de Zine el-Abidine Ben Ali, le 14 janvier 2011, a soulevé un immense espoir dans l'ensemble de la Libye, où les liens étroits entre les dictateurs tunisien et libyen étaient connus de tous. Le colonel Kadhafi s'est d'ailleurs, dans un premier temps, déchaîné en paroles contre le nouveau régime de Tunis, avant de modérer son expression publique, au moins pour ménager l'avenir. Cette modération ne l'empêchait pas d'accorder un soutien multiforme aux suppôts du benalisme (Ali Seriat, le chef de la garde présidentielle de Carthage, responsable des pires violences de la répression, fut arrêté avant d'atteindre la frontière libyenne, alors que nombre de ses partisans s'étaient déjà réfugiés à l'ombre de la « Jamahiriya »). Mais c'est le renversement du président égyptien Hosni Moubarak, le 11 février, qui galvanisa les énergies contestataires en Libye.

Un consensus émergea rapidement entre les différentes tendances de l'opposition, intérieure comme exilée : le 17 février serait un « Jour de Colère » contre la dictature. Cinq ans plus tôt, le 17 février 2006, des émeutes sanglantes avaient, en effet, secoué Benghazi. La protestation contre une provocation à laquelle s'était livrée un membre du gouvernement de Silvio Berlusconi (le ministre de la Réforme Roberto Calderoli qui avait arboré, sur un plateau de télévision, un T-shirt barré d'une des caricatures du prophète Mahomet) avait dégénéré en combats de rue, d'abord autour du consulat italien, puis dans le reste de la ville. Cette détestation partagée de Kadhafi et de Berlusconi (signataires d'un traité bilatéral d'amitié en 2008) renvoyait au très lourd passé colonial de la Libye. D'ailleurs, c'est le héros de la résistance antifasciste, Omar al-Mukhtar, pendu en 1931, que l'opposition invoquait pour « libérer » le pays - cette fois, pour le libérer d'une dictature spoliatrice.

Tous les services répressifs du régime furent mis en état d'alerte. Les « Comités révolutionnaires », chargés de quadriller la population sous couvert de « pouvoir des masses », raflèrent les opposants les plus en vue. C'est ainsi que, le 15 février 2011, Fathi Terbil, infatigable avocat des familles des victimes du massacre d'Abou Selim (3), fut incarcéré à Benghazi. C'est l'attaque, le lendemain, du commissariat où il était détenu qui marqua le début des troubles. La « révolution du 17 février » a donc éclaté un jour plus tôt que prévu, non du fait d'un changement de la planification révolutionnaire, mais à cause des coups assésés par anticipation de la part d'un régime affolé. C'est l'escalade meurtrière d'une répression gouvernementale utilisant contre des foules désarmées ses blindés, son aviation et ses missiles qui a contraint les opposants à la légitime défense.

Ce déchaînement du régime contre la population divise l'appareil de sécurité. Malgré la liquidation, souvent accompagnée de tortures, des militaires jugés trop « tièdes » (4), les défections se multiplient. Le basculement dans la rébellion du général Suleiman Mahmoud entraîne avec lui Tobrouk et la Cyrénaïque orientale. Le ralliement d'Abdelfattah Younes, le ministre de l'Intérieur, conforte cette tendance - d'autant que Younes et Mahmoud ont tous deux participé à la prise du pouvoir par Kadhafi en 1969. La puissante tribu des Obeidi, auxquels ils se rattachent l'un comme l'autre, a également pesé sur leur retournement. Mais, à la différence de l'Égypte ou de la Tunisie, où le désaveu du despote par l'armée a précipité sa chute, le « Guide » préserve son contrôle sur des unités et des milices dévouées à sa personne, généreusement équipées, très bien payées et appuyées par des supplétifs recrutés, en particulier, dans la zone sahélienne.

Dans tout le pays, les manifestations pacifiques, réprimées dans le sang, se transforment en opérations de harcèlement des postes de sécurité par des commandos de volontaires (souvent très jeunes et généralement inexpérimentés). Le soulèvement grandit jour après jour. Les émeutiers saisissent des stocks d'armes du gouvernement. Contrairement à ce qu'affirme la propagande d'État, l'insurrection ne se limite pas à l'est du pays : les villes côtières de Misrata et de Zawya font dissidence en quelques jours ; des quartiers entiers de Tripoli, notamment Tajoura et Fashloum, entrent en rébellion ; au même moment, le régime perd pied dans la chaîne du Jebel Nafoussa, au sud-ouest de la capitale. Ivre de rage, Kadhafi jure de traquer ses opposants « rue par rue, maison par maison » (5). Ses menaces d'anéantissement sont immédiatement suivies d'effet, avec le ratisage de Tripoli par les nervis du régime.

Une coalition unie par son nationalisme

Le soulèvement démocratique arbore, depuis son lancement, la bannière de la dynastie sénoussie (6), au pouvoir avec le roi Idriss de 1951 à 1969. Ce drapeau, qui fait l'unanimité d'un bout à l'autre du pays, ne traduit pas une quelconque volonté de restauration monarchique mais l'aspiration à effacer l'héritage calamiteux du régime Kadhafi en revenant au symbole même de l'indépendance nationale. L'emblème, parfois produit avec des moyens de fortune, est d'ailleurs dénommé « drapeau de l'indépendance » (?alam al-istiqlâl). C'est la fin du joug colonial qui est ainsi exaltée et, avec elle, l'unification de la Libye contemporaine (d'abord sous un mode fédéral entre les trois entités de la Tripolitaine, de la Cyrénaïque et du Fezzan ; puis, après 1963, avec Tripoli comme capitale d'un État centralisé).

Le Conseil national de transition (CNT), qui se constitue le 2 mars 2011 à Benghazi en tant que « seul représentant légitime du peuple libyen », s'assigne pour objectif « la chute du régime de Kadhafi et l'établissement d'un État civil, constitutionnel et démocratique » : la « République libyenne » (7). Moustafa Abdeljalil, ministre de la Justice jusqu'en 2010, devient le président du CNT. Abdel Hafiz Ghoga, un avocat engagé depuis longtemps dans la défense des opposants, en est à la fois le vice-président et le porte-parole. Ce tandem Abdeljalil-Ghoga incarne bien l'amalgame entre, d'une part, les dissidents du régime et, de l'autre, les contestataires affichés - un impératif absolu pour la victoire du soulèvement, quelles que soient les préventions personnelles des uns envers les autres.

Le CNT compte trente membres (8), mais l'identité de seulement quatorze d'entre eux est rendue publique car les autres délégués agissent dans des zones encore sous contrôle kadhafiste. Sa charte stipule explicitement que cinq de ses trente sièges sont réservés aux jeunes, reconnaissant ainsi leur rôle moteur dans la mobilisation révolutionnaire (c'est significativement Fathi Terbil, l'avocat libéré dès l'aube du soulèvement, qui est en charge de la jeunesse). Sur les trois femmes du CNT, seule l'universitaire Salwa al-Deghali révèle son identité. Suleyman Fortia représente officiellement la ville insurgée de Misrata au sein du CNT. Les nominations des différents délégués sont le fruit de complexes tractations avec les comités locaux qui gèrent les zones libérées ou qui continuent d'opérer dans la clandestinité.

Ces problèmes de coordination, qui s'ajoutent à la nécessité d'élargir le soutien international, amènent le CNT à établir un « Comité exécutif », que dirige l'économiste Mahmoud Jibril, parfois présenté de ce fait comme le « chef du gouvernement ». Au sein de cette équipe, c'est Ali Issaoui, l'ambassadeur libyen en Inde, rallié à la révolution, qui assure d'abord la responsabilité des Affaires étrangères, avant de s'effacer devant Jibril, très actif sur la scène internationale. L'une des personnalités les plus influentes de cette instance est Mahmoud Shammam, officiellement en charge des « médias », en fait très lié à l'émirat du Qatar, appui déterminant du CNT. Au-delà de l'écho accordé au soulèvement libyen par la chaîne Al-Jazira, basée à Doha, le Qatar joue, dans le monde arabe, le même rôle de pionnier de la reconnaissance du CNT que celui que la France assume au sein de

l'UE dès le 10 mars 2011.

Face à Mouammar et à Seif al-Islam Kadhafi, qui agitent le spectre de la partition du pays, le CNT saisit chaque occasion pour marteler son attachement à l'unité de tous les Libyens : sa charte fondatrice précise que Benghazi n'est que son siège temporaire, en attendant la « libération » de Tripoli (9). « Les Libyens (sont) toujours unis, de Benghazi au Fezzan » (10), proclament les organes de la rébellion. Mais les troupes insurgées sont majoritairement composées de civils sans expérience (11). Et la contre-offensive gouvernementale s'emploie sans merci à polariser le pays entre l'Ouest et l'Est, comme s'il s'agissait d'un affrontement entre la Tripolitaine kadhafiste et la Cyrénaïque rebelle. Le 6 mars, les lignes rebelles cèdent à Ben Jawad, à 150 km à l'est de Syrte ; le 9, c'est la résistance de Zawya qui est écrasée sous les bombardements ; le 15, la chute d'Ajdabiya ouvre la route de Benghazi aux forces de Kadhafi.

Les cinq mois les plus longs

Le volontarisme du président Sarkozy et l'intervention d'Alain Juppé à New York permettent d'obtenir, le 17 mars 2011, le vote de la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui autorise l'emploi de « tous les moyens nécessaires », y compris l'établissement d'une zone d'interdiction aérienne, « pour protéger les populations civiles » en Libye. Les blindés gouvernementaux sont à portée de Benghazi lorsque, le 19 mars, l'intervention de l'Otan donne un coup d'arrêt au rétablissement de la dictature et sauve le cœur de la révolution. Nul ne saura jamais si une campagne anticipée n'aurait pas abrégé les souffrances du peuple libyen. Il est, en revanche, indéniable que les raids occidentaux ont évité le bain de sang qui n'aurait pas manqué de suivre l'épuration des zones rebelles « maison par maison », pour reprendre l'expression de Kadhafi lui-même.

La guerre de positions qui va scander les mois suivants nourrit les polémiques récurrentes sur l'« enlèvement » de l'opération internationale. C'est pourtant faire fi de la nature même de la crise : l'Otan n'est pas censée « gagner » le conflit, mais donner au CNT les moyens de retourner progressivement le rapport de forces en sa faveur. Les batailles entre Ajdabiya et Ras Lanouf ont beau être les plus médiatisées, l'essentiel se déroule loin de ce front oriental. L'opiniâtreté des combattants de Misrata, qui sécurisent leur cité en avril, avant d'en desserrer l'étau kadhafiste, neutralise une part importante du dispositif gouvernemental en Tripolitaine. Dans le même temps, la ténacité des maquisards berbères du Jebel Nafoussa leur permet de libérer l'enclave assiégée de Yefren, en juin, et de se rapprocher inlassablement de la capitale. Dans Tripoli même, des comités de résistance civile entretiennent l'agitation contestataire, malgré la sauvagerie de la répression.

À Benghazi, les tensions sont palpables entre Abdelfattah Younes, devenu le chef militaire de l'insurrection, et Khalifa Haftar, autrefois son camarade dans l'armée libyenne, expatrié depuis deux décennies dans la banlieue de Washington. Les failles graves dans la coordination opérationnelle poussent l'Otan à exiger une clarification de la chaîne de commandement. Un « comité de crise » est institué à cet effet, sans pour autant apaiser les querelles entre les combattants dissidents et les anciens exilés, volontiers revanchards. Mais le CNT veut maintenir la porte ouverte à la défection des dignitaires du régime - une occasion que saisissent le chef de la diplomatie libyenne Moussa Koussa (précédemment patron des services de renseignement), puis le ministre du Pétrole Choukri Ghanem.

Le climat s'alourdit à Benghazi à cause de l'impasse persistante sur le front oriental. Le 28 juillet, Younes, convoqué pour une audition par le CNT, est assassiné avec deux de ses commandants dans des circonstances obscures. La tribu de Younes, les Obeidi, exige vengeance et obtient que Suleiman Mahmoud, un autre de ses représentants, succède à Younes à la tête des forces rebelles. Une semaine plus tard, le président du CNT renvoie tous les membres du « comité exécutif », qu'il somme de faire la lumière sur ce crime. Mahmoud Jibril reste malgré tout en fonctions, tandis que Benghazi bruit des rumeurs les plus folles sur les instigateurs de l'assassinat.

Alors qu'un trouble profond bouleverse la Cyrénaïque, les révolutionnaires de Tripolitaine recueillent enfin le fruit de leur patient travail de sappe : les insurgés de Misrata font sauter les verrous gouvernementaux autour de leur bastion, les maquisards du Jebel Nafoussa progressent vers le littoral et ce mouvement en tenailles s'accompagne du soulèvement des cellules révolutionnaires dans la capitale. C'est le double « 8/20 », le 20 août à 20h20 (12), qui voit Tripoli basculer dans la révolution. La prise d'assaut du complexe de Bab al-Azizya, puis d'Abou Salim sanctionne l'effondrement du régime. On ne soulignera jamais assez l'importance, pour l'avenir, de la libération de Tripoli par les Tripolitains eux-mêmes, et non par un corps expéditionnaire venu de l'étranger, ou même de Cyrénaïque.

L'hypothèque jihadiste

La « guerre globale contre la terreur » que l'administration Bush a déclarée à la suite du 11 Septembre avait représenté une véritable aubaine stratégique pour le colonel Kadhafi. Mis au ban des nations du fait de sa propre implication dans le terrorisme (l'ONU maintient ses sanctions contre la Libye de 1991 à 2003), le « Guide » trouve dans la lutte contre Al-Qaïda les moyens d'une coopération inédite avec les États-Unis. Le jihadiste libyen Ibn Cheikh al-Libi (13), qui gérait au nom de Ben Laden le camp terroriste de Khaldan, en Afghanistan, est détenu sur la base américaine de Kandahar, avant de disparaître dans des lieux d'interrogatoire (et de torture) demeurés secrets. Les « révélations » d'Ibn Cheikh al-Libi ont été déterminantes dans l'argumentaire américain sur le soutien présumé de Saddam Hussein à Al-Qaïda, une des justifications publiques de l'invasion de l'Irak en mars 2003 (14).

On sait aujourd'hui à quel point cette propagande guerrière était mensongère. Quant à Ibn Cheikh al-Libi, les États-Unis finissent par le livrer au régime de Kadhafi. Il décéda en détention en Libye, en mai 2009. Il est loin d'être le seul détenu ainsi transféré par les services américains aux mains de leurs homologues libyens. C'est aussi le cas d'Abdelhakim Belhaj, un ancien chef du Groupe islamique combattant libyen (GICL) (15) engagé en Afghanistan, enlevé par la CIA en Malaisie en mars 2004, interrogé (et torturé) en Thaïlande, avant d'être livré à la sécurité libyenne. Seif al-Islam Kadhafi supervisa des pourparlers de réconciliation avec le GICL qui aboutirent à la libération de dizaines d'anciens jihadistes, dont Belhaj, en mars 2010.

De manière générale, le GICL a effectué tout un travail de révision idéologique qui l'a amené à se détourner de l'option jihadiste. La charge virulente contre Al-Qaïda publiée par les « repentis » du GICL en 2010 a fait grand bruit dans les milieux radicaux (16). Elle a souligné l'isolement des dirigeants d'Al-Qaïda de nationalité libyenne, Abou Yahya al-Libi ou Atya Abdel Rahmane (17), exilés depuis près d'une génération aux confins de l'Afghanistan et du Pakistan. Quant à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), établie dans l'Algérie voisine en janvier 2007, elle n'a jamais pu compter sur le soutien du GICL et seule une douzaine de jihadistes libyens sévissent sous son drapeau dans le massif des Aurès. Cela n'a pas empêché Kadhafi, au début du soulèvement de février 2011, d'accuser les insurgés d'être à la solde de Ben Laden - un discours, somme toute, conforme à ses plaidoyers destinés à l'Occident durant la décennie écoulée.

Sur le terrain, des combattants islamistes ont naturellement participé à la mobilisation révolutionnaire. Leur regroupement en unités homogènes et l'expérience que nombre d'entre eux avaient acquise en Afghanistan, voire en Irak, leur ont donné une visibilité inédite, alimentant les campagnes visant à dénigrer le CNT. Mais ces hommes n'ont rien à voir avec AQMI. Celle-ci a choisi, au contraire, de proclamer le jihad... contre l'Otan, le 18 mars. Et c'est plutôt du côté des kadhafistes, notamment certains rebelles touaregs du Niger, privés par l'effondrement du régime de leur emploi dans ses forces suppléatives, que des liaisons dangereuses avec AQMI ont été repérées. Enfin, la guerre civile en Libye, avec le pillage d'arsenaux laissés à l'abandon, a incontestablement déversé sur le marché informel des quantités d'explosifs, voire des missiles sol-air, dont AQMI a pu profiter.

Alger, très préoccupé par le renversement du colonel Kadhafi, son allié historique dans le soutien au Front Polisario (18), accuse le CNT de complaisance envers AQMI. Le parcours de Belhaj, devenu gouverneur militaire de Tripoli, est mis en avant pour justifier de tels soupçons. Mais les nouvelles autorités libyennes balaisent ces accusations et s'offusquent que l'Algérie ait tardé près d'un mois après la chute de Tripoli pour les reconnaître officiellement. Au-delà de cette problématique algéro-libyenne, la question des (ex) jihadistes est à replacer dans le contexte plus vaste de l'impérative démilitarisation à laquelle la « Libye nouvelle » devra se livrer pour garantir le succès de son projet révolutionnaire. Rien ne serait plus dangereux pour l'édification d'un État de droit que la persistance d'une forme d'arbitraire milicien (19).

Les leçons du chaos irakien

Les révolutionnaires libyens ont médité les tragiques leçons du chaos dans lequel a sombré l'Irak après le renversement de Saddam Hussein au printemps 2003. Pour conjurer un tel cauchemar, ils s'efforcent avec méthode d'éviter le triple piège qui fut fatal à Bagdad : non, Kadhafi n'est pas tombé du fait de l'intervention étrangère, il a été renversé par une insurrection nationale et patriotique ; non, ce ne sont pas des opposants endurcis dans l'exil qui ont mené le combat, il s'agit bien d'une résistance intérieure, certes étouffée par les concours de la diaspora, mais enracinée sur sa terre ; non, une épuration massive, du type de celle qui disloqua l'armée et l'État en Irak, n'est pas à l'ordre du jour : la « Libye nouvelle » a trop besoin de cadres et de gestionnaires pour se passer de ceux d'entre eux qui n'ont pas de sang sur les mains.

Abdeljalil et Jibril, les présidents du CNT et de son « comité exécutif », représentent bien ces grands commis du régime déchu, passés à la dissidence du fait de l'impossibilité de réformer la Jamahiriya. Cela ne va pas sans tension avec les opposants de longue date, qu'ils soient ou non islamistes, et plus encore avec l'aile la plus revancharde de la diaspora. Mais les talents de la communauté libyenne exilée sont largement mobilisés dans la « Task Force Tripoli », un conseil d'une soixantaine d'experts constitué dès le mois d'avril à Benghazi avant de conduire l'essentiel de ses travaux à Dubaï. Présidée par l'entrepreneur Arif Ali Nayed (devenu, depuis, l'ambassadeur libyen à Abou Dhabi), cette instance a elle-même animé 17 sous-groupes, forts chacun de plusieurs dizaines de spécialistes, en vue de préparer la transition dans les principaux domaines de la vie publique (20).

Cette volonté d'anticipation est encore plus marquée sur le plan politique, puisque le CNT publie, le 3 août, une « déclaration constitutionnelle » qui garantit les libertés publiques en Libye et affirme le caractère pluraliste de son régime. Selon ce texte, le CNT s'engage, dans un délai de 30 à 90 jours après son installation dans la capitale libérée, à constituer un haut commissariat chargé d'organiser dans un délai de 240 jours les élections à un

« Congrès populaire » de 200 membres. Le CNT s'effacera devant ce Congrès dès sa première réunion, à charge pour le Congrès de désigner un premier ministre, d'élaborer une Constitution, de la soumettre à référendum et d'organiser des élections générales dans un délai de 280 jours. Le « Congrès populaire » et le « gouvernement provisoire » qui en émaneront seront les instances de supervision de cette transition.

Ce schéma, qui n'est pas sans rappeler la séquence finalement adoptée dans la Tunisie voisine sous la pression contestataire (21), frappe par sa volonté de replacer le peuple au coeur du projet national, après quatre décennies d'arbitraire du despote. Il s'agit bel et bien de reconstruire par le bas une « Libye nouvelle » qui trouverait ses énergies en elle-même plutôt que dans les foucades d'un « Guide ». Les reporters soulignent le contraste entre Bagdad livrée aux pillages en avril 2003 et Tripoli libérée, « cette capitale dépourvue de tête, mais qui tient remarquablement debout » (22) du fait du maillage de comités de quartier cooptés au sein de la population. Tout se passe comme si le renversement du régime avait, aussi, été celui de sa propagande orwellienne, où les « comités révolutionnaires » n'étaient que le bras armé de la répression kadhafiste. Aujourd'hui, des comités d'émanation populaire se trouvent très souvent aux commandes (23) et les insurgés s'enorgueillissent d'être désignés comme « révolutionnaires » (thumar).

Alors que certains observateurs s'épuisent à rechercher l'« homme fort » appelé à succéder à Kadhafi, la population libyenne accorde son soutien au CNT sans forcément connaître le parcours ou même l'identité de ses dirigeants (24). La volonté d'Abdeljalil de se retirer, une fois la transition consommée, est sans doute sincère, en contraste avec les ambitions affichées de Ghoga ou de Jibril. Ali Tarhouni, responsable des finances comme du pétrole au sein du « comité exécutif », est à ce titre courtisé par de multiples intérêts étrangers. Mais c'est un acte de bravoure - son débarquement à Misrata, en avril, pour y apporter une aide matérielle à la population assiégée - qui lui vaut sa stature actuelle.

Les nouvelles autorités parviendront d'autant mieux à mener à bien la transition politique et la reconstruction économique qu'elles réussiront à récupérer une part substantielle de la colossale fortune détournée par Kadhafi et son clan. Ces fonds, dont les estimations varient de 150 à 300 milliards de dollars, doivent être comparés aux 30 milliards de dollars de besoins en importations annuelles de la Libye... et aux 6 milliards de dollars d'avoirs kadhafistes « gelés » par l'ONU et finalement débloqués au profit du CNT après la chute du régime. Cette question est d'autant plus sensible que les exportations pétrolières, ressource presque exclusive du pays en devises, ont chuté de 1,6 million de barils par jour à... 50 000 seulement, du fait du conflit. Un rétablissement à 300 000 est envisageable dans les trois mois, mais il faudra sans doute attendre 2013 pour retrouver les niveaux d'avant la guerre civile.

C'est dire combien les risques de désenchantement au quotidien sont grands après les effusions de la « libération » - et cela, même dans le cas où les derniers foyers de contre-révolution seraient rapidement circonscrits. L'antidote à de tels retournements réside peut-être dans une caractéristique longtemps caricaturée de la société libyenne : sa dimension « tribale » (25), voire « bédouine ». Kadhafi, jouant en permanence sur plusieurs niveaux, fustigeait publiquement les loyautés tribales au nom de son engagement « progressiste » tout en s'appuyant sur ces mêmes fidélités pour asseoir son régime. La Jamahiriya divisait ainsi les tribus pour mieux les contrôler, les opposant les unes aux autres ou privilégiant un groupe en leur sein aux dépens des autres.

La société civile, brutalisée durant deux générations par un régime sans contre-pouvoirs, a pu trouver dans la solidarité tribale les ressources d'une résistance passive et sourde. Cela est particulièrement vrai en Cyrénaïque, dans le Jebel Nafoussa ou à Misrata, les bastions de la « révolution du 17 février ». Mais même les plus cohérentes des tribus doivent entretenir leur mobilisation par un processus incessant de palabres et de tractations, à usage interne comme face à leurs ennemis. Comme le décrit un fin connaisseur de ce dossier, « les mécanismes traditionnels de négociation ont permis de limiter la violence et d'éviter des situations irréversibles qui auraient rendu plus difficile la reconstruction d'une communauté nationale à la fin du conflit » (26).

Si le démon de la vendetta tribale a des chances sérieuses d'être ainsi exorcisé, il faudra encore à la « Libye nouvelle » démontrer par des actes le respect qu'elle accorde aux centaines de milliers de travailleurs immigrés sur son sol. Kadhafi prenait littéralement ces populations laborieuses en otages, expulsant en masse une nationalité ou une autre lorsqu'il voulait châtier un dirigeant étranger. L'insurrection libyenne a, pour sa part, été entachée par des violences inacceptables à l'égard des ressortissants d'Afrique subsaharienne, trop lestement accusés d'être des « mercenaires » à la solde de Kadhafi (27). Il en va de l'honneur des nouvelles autorités de mettre un terme à ces excès. Une acceptation sans réserve du CNT sur le continent est aussi à ce prix. Car une révolution digne de ce nom n'a pas besoin de bouc émissaire.

En guise de conclusion...

Après Ben Ali et Moubarak, Kadhafi a été le troisième dictateur emporté par l'intifada démocratique qui traverse le monde arabe. Sa chute a précédé de peu le dixième anniversaire des attentats du 11 septembre 2001 et a clos symboliquement cette décennie écoluée à l'ombre d'Al-Qaïda et de la « guerre globale contre la terreur ». Kadhafi avait retiré de cette configuration internationale un soutien inespéré. Après le renversement de Saddam Hussein, il n'avait pas tardé à troquer le démantèlement de son armement non conventionnel contre des garanties concernant la pérennité de son régime (28). C'est ainsi que l'administration Bush et les idéologues néo-conservateurs, malgré leurs bruyants discours sur l'impératif démocratique, ont conforté les dictateurs arabes contre leurs peuples. Mais la résistance opiniâtre des peuples arabes a finalement éclaté durant l'hiver 2010-2011. La « Libye nouvelle » a toute sa place dans ce processus majeur d'émancipation, qui ne fait que commencer au sud de la Méditerranée.

Notes de :

(1) Conclusions de la présidence de la « conférence internationale de soutien à la Libye nouvelle », Paris, 1er septembre 2011.

(2) Sur la Jamahiriya libyenne, voir les travaux de référence de Luis Martinez : *The Libyan paradox*, Hurst, Londres, 2007 ; et *Violence de la rente pétrolière*, Presses de Sciences-Po, 2010.

(3) Dans les derniers jours de juin 1996, entre 500 et 1 200 prisonniers de cette Bastille de Tripoli furent massacrés en représailles contre la guérilla islamiste alors active en Cyrénaïque.

(4) Par exemple, à Derna, les soldats qui refusent de tirer sur la foule sont brûlés vifs par les kadhafistes.

(5) Ces menaces ont été proférées par Mouammar Kadhafi, lors de son allocution télévisée du 22 février 2011.

(6) Muhammad ibn Ali al-Senoussi (1787-1859) établit à partir de 1843 en Cyrénaïque un ordre soufi qui étendit bientôt ses réseaux dans toute la zone saharienne.

Implantée à Koufra à partir de 1895, la confrérie sénoussie s'opposa à l'expansion française dans la zone, puis à l'implantation italienne en Libye. Idriss, arrière-petit-fils du fondateur de l'ordre, dut s'exiler au Caire en 1922, non sans animer la résistance anti-italienne, conduite sur le terrain par l'un de ses disciples, Omar al-Mukhtar. Idriss choisit en 1940 le camp des Alliés contre l'Axe et devient en 1951 le premier chef d'État de la Libye indépendante. Au cours d'un séjour médical en Turquie, il est renversé par les « officiers libres » du colonel Kadhafi, le 1er septembre 1969. Il meurt en exil en 1983. Sa lignée est aujourd'hui incarnée par son petit-neveu, Mohammad al-Senoussi, installé à Londres depuis 1988 et âgé de 48 ans.

(7) Charte fondatrice du CNT, Benghazi, 2 mars 2011.

(8) Cet effectif a ensuite été porté à trente-trois personnes, en incluant le président.

(9) Charte fondatrice du CNT, Benghazi, 2 mars 2011.

(10) Ce slogan est en exergue de la page d'accueil du site www.libyafeb17.com

(11) 60 % selon le CNT contre 40 % de militaires professionnels. Voir Nicolas Bourcier, « Libres soldats de Libye », *Le Monde*, 10 mars 2011.

(12) 20h20, soit 8.20 PM, à l'issue du repas de rupture du jeûne de Ramadan.

(13) Sa véritable identité est Ali Abdel Hamid al-Fakhiri.

(14) Clive Stafford Smith, *Bad men, Guantanamo Bay and the secret prisons*, Phoenix, Londres, 2008, p. 250.

(15) C'est le GICL qui menait la guérilla anti-Kadhafi en Cyrénaïque en 1995-1996. De nombreux prisonniers massacrés à Abou Selim (voir note 3) en étaient membres.

(16) *Murāja'at al-Jam'a al-islamiyya al-muqātila fi lbya* (Révisions du GICL), Le Caire, Maktabat al-Madbouli, 2010.

(17) Abou Yahya al-Libi (de son vrai nom Mohammad Hassan), évadé de la prison américaine de Bagram en 2005, est l'un des porte-parole les plus charismatiques d'Al-Qaïda, tandis qu'Atya Abdel Rahmane était chargé, lui, de la coordination opérationnelle auprès de Ben Laden (sa mort suite au raid d'un drone américain a été annoncée à la fin d'août 2011).

(18) La Libye a longtemps été l'un des principaux fournisseurs d'assistance matérielle, voire militaire, aux combattants sahraouis, constitués depuis 1973 en mouvement de libération du Sahara alors espagnol. Tripoli a reconnu en 1980 la RASD (République arabe sahraouie démocratique).

(19) Amnesty International et Human Rights Watch ont dénoncé dès le printemps les exactions commises dans les zones « libérées », tout en reconnaissant les efforts entrepris par le CNT pour brider la violence milicienne.

(20) James Traub, « Ready for Day One », *Foreign Policy*, 26 août 2011.

(21) La forme la plus virulente en fut l'occupation de la place de la Kasbah, longtemps siège du gouvernement, d'où les noms de « Kasbah 1 » et de « Kasbah 2 » donnés à ce qui est parfois décrit comme la « seconde révolution » tunisienne.

(22) Christophe Ayad, « À Tripoli, où les habitants contrôlent leurs quartiers, la vie économique redémarre », *Le Monde*, 6 septembre 2011.

(23) Le reportage cité ci-dessus décrit comment le quartier tripolitain de Souk al-Joumaa est géré par un comité militaire que dirige un ingénieur passé à la résistance armée, et par un comité civil que préside un ancien pilote de l'aviation civile, ces deux personnages étant « inséparables ».

(24) Barak Barfi, « Transitional National what ? », The New Republic, 31 août 2011.

(25) L'étude la plus fouillée du tribalisme libyen remonte, hélas, à un quart de siècle : John Davis, *Libyan politics, tribe and revolution*, University of California Press, Berkeley, 1987.

(26) Patrick Haimzadeh, « Libye, les conditions de l'unité nationale », *Le Monde Diplomatique*, septembre 2011.

(27) Parmi de nombreux autres témoignages, voir Christophe Ayad, « Le calvaire des Africains noirs de Tripoli », *Le Monde*, 3 septembre 2011.

(28) Les tractations menées par l'administration Bush avec la Libye, sur fond d'occupation de l'Irak, aboutissent, en décembre 2003, à un engagement public de Tripoli à démanteler ses programmes de missiles et ses arsenaux non conventionnels. Washington répond à cette ouverture par la levée de ses sanctions contre la Libye. Les deux États normalisent progressivement leurs relations diplomatiques (les bureaux de liaison établis à Washington et Tripoli deviennent des ambassades de plein exercice en mai 2006).

Politique Internationale, la plus influente revue francophone du monde consacrée aux questions internationales dans laquelle s'expriment les Chefs d'Etat et de gouvernement, les leaders politiques et les experts de renom.
11, rue du Bois de Boulogne F - 75116 Paris - Tél.: ++ 33 (0) 1.45.00.15.26 - Fax: ++ 33 (0) 1.45.00.16.87

Copyright © Politique Internationale 2002 - 2005
Tous droits réservés.